

Le Stéphanois

JUILLET ET AOÛT 2021 43^{ÈME} VOLUME N°7

bonnes
vacances!

Page 4

Développement
domiciliaire
contesté!

25^E ANNIVERSAIRE
ABBÉ GUILLEMETTE
PAGE 28

819 299-3858
lestephanois@cgocable.ca
www.lestephanois.ca



vitres d'autos
remplacement • réparation



nouveau
à st-étienne-des-grès
819.535.5535

ORGANISMES

AFÉAS St-Étienne-des-Grès
Christiane Caron, 535-6483

AFÉAS St-Thomas-de-Caxton
Thérèse Lesieur, 376-0770

Âge d'Or Saint-Étienne
Réjean Aubry, 535-3546

Âge d'Or Saint-Thomas
Liette Lamy, 296-3285

Al-anon
Salle communautaire lundi - 20 h

Baseball mineur
Marcelyn Ricard, 609-1669

Centre d'éducation populaire
Claudia Boisvert, 299-3859

Centre de la petite enfance
Marie-France Hamel, 844-270-5055

Chorale
Gérard Bourassa, 535-9820

Club Optimiste
819 609-5580

Comité pers. seules et malades
CAB Laviolette, 378-6050

Coop-santé Les Grès
Danielle Carbonneau, 695-1025

Croix-rouge
Gilberte St-Pierre, 374-2774

Développement et paix
Caroline Young Grenier, 535-6170

École Ami-Joie-et-Des-Grès
France Beaudry, 840-4322

Équipe de Vie Communautaire (EVC)
Andrée P. Bournival, 535-3506

Eurêka recherche sauvetage
Pierre Vallée, 535-7166

Fondation services de santé Les Grès
José Estevan, 535-3035

Le Stéphanois (journal)
Amina Chaffai, 299-3858

Urgence 911 Info-santé 811

Ligue de quilles
Diane Désaulniers, 535-7197

Ligue de balle amicale
Steeve Blais, 535-9154

Marguilliers Saint-Étienne
Guy Lebrun, 535-2411

Mouvement Scout
299-3832 - poste 3214

Noël du pauvre
Andrée B. Plourde, 535-3506

O.M. Habitation
378-5438

Ouvroir
France Samson, 489-1298

Paroisses catholiques
Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, 655-0190
Saint-Étienne-des-Grès, 535-3116
Saint-Thomas-de-Caxton, 296-3875

Premiers répondants
Éric Martel, 448-6958

Prévention suicide
Ligne d'intervention, 379-9238
Ligne Jeunesse, 691-0818

Rosaire mensuel (comité marial)
Denyse Lampron, 535-3174

Service des loisirs
Ghislain Dupont, 371-7583

Soccer
Marc Pilon, 299-3832 - poste 3219

Société canadienne du cancer
Marcel Mélançon, 535-3707

Société d'histoire Saint-Étienne
René Duplessis, 535-3146

Société St-Jean-Baptiste
Marc Bournival, 535-3298

Taekwon-do
Danielle Pelissier, 535-7166

Viactive Stéphanoise
Lise Phaneuf, 535-2452

Ébénisterie
Design Max, 244-2364

Épicerie
Marché Bonichoix, 535-3115

Ferme
Ferme Éthier, 376-8062

Fosses septiques
- Claude Grenier, 535-7100
- Test-Eau-Sol, 840-6777

Garage
- Duplessis mécanique, 535-5535
- JM Grenier auto, 535-2067

Immobilier
- Remax Nancy Aubry, 373-7140
- Remax Patrick Lynch, 699-8882

Médecins
Clinique médicale Les Grès, 535-6512

Municipalité
Hôtel de ville, 299-3832

Notaire
Clermont Julie, 535-5513

Optométriste
Centre visuel Les Grès, 376-8886

Pharmacie
Daniel Deschênes, 535-6500

Services financiers
Desjardins Caisse de l'Ouest
de la Mauricie, 535-2018

Transport Excavation
- Les Entreprises Steve Allard, 996-0920
- Rolland Bouchard, 535-2177

TARIFS 2020	ANNÉE	6 MOIS	1 MOIS
-------------	-------	--------	--------

1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
-------------------------	----------	--------	--------

1 demie page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
-------------------------------	--------	--------	--------

1 tier de page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
--------------------------------	--------	--------	-------

1 quart de page H - 193mm x 63mm V - 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
---	--------	--------	-------

Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

Publicité payable avec la commande.

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé.

ABONNEMENT ANNUEL <i>par la poste</i>	42 \$
---------------------------------------	-------

DATE DE TOMBÉE	Textes et annonces au plus tard le	7 DU MOIS
-------------------	---------------------------------------	--------------

Soit en les expédiant à l'adresse suivante :
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Soit par courriel : lestephanois@cgcable.ca



2 000 copies

Le Stéphanois inc.,
journal communautaire mensuel
administré et conçu par des
bénévoles, est distribué par la
poste à tous les résidents de
Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : zyfora

JOURNAL MEMBRE DE

LE STÉPHANOIS REÇOIT LE SUPPORT DE



ANNONCEURS ANNUELS

Arpenteur-géomètre
- Brodeur L'Heureux Durocher, 538-2515
- Géomatique BLP
Trois-Rivières, 378-7557
Shawinigan, 536-0833

Bois de chauffage
La bûche carrée, 379-1525

Boucherie
J.-C. Fortin, 535-3114

Café-Restaurant
Café du Marché, 655-0344

Chiropratique
Audrey Corriveau, 535-9148

Coiffure
Pose Coiffure Chantal Béland, 379-8328

Construction
Maçonnerie Cartier inc., 694-4593

Dentiste
Marie-Claude Bonin, 535-6868

Dépanneur
Dépanneur Crevier, 535-9137

Député
- Simon Allaire, 228-9722
- Yves Perron, 296-3971

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Amina Chaffai
Vice-présidente, Julie Clermont
Secrétaire, René-J. Lemire
Trésorier, Claude Granger
Administratrice, Marie-Ève Magny

PRODUCTION

Coordination, Amina Chaffai, 299-3858
Direction graphique, Suzanne Boulanger
Correction, Louise Lacroix
Publicité, vente, Amina Chaffai
Distribution, Georges Blais
Webmestre et support informatique,
Michel J. Côté, lestephanois@cgcable.ca

RÉDACTION

Comité :
Amina Chaffai,
Julie Clermont,
René-J. Lemire

Chroniqueurs :
Denis Boisvert
Amina Chaffai
Julie Clermont
René Duplessis
René Grenier
Dani Guilbert
Reporter :
René Grenier,
299-3858

COLLABORATEURS(TRICES) AU PRÉSENT NUMÉRO

Louise B. Germain, Jacqueline Beaulieu, Odette Brûlé, Rose Marie C. Bourassa, Christiane Caron, Jean-René Duplessis, Jose Estevan, Les ÉVC, Daniel Isabelle, Louise Lacroix, Geneviève Massicotte, Andrée P. Bournival, Aline Pellerin, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée



Que d'événements depuis ce dernier mois

PAR AMINA CHAFFAÏ, PRÉSIDENTE

Lors du précédent mois, plusieurs événements se sont succédé et ont occupé plusieurs d'entre nous. D'abord la vaccination massive dont nous suivions l'évolution de jour en jour avec l'ultime espoir que ce soit la lanterne éclairant le sentier de passage vers l'avenir; cet avenir qui nous promet de revenir en arrière. Nous sommes majoritairement vaccinés aujourd'hui, au moins partiellement. Il s'en est suivi différentes décisions, plus permissives sur nos sorties, nos déplacements, le nombre de parents ou amis à côtoyer; quel soulagement pour bien des familles qui ne s'étaient pas revues depuis des mois.

Des grands-parents, accueillant la larme à l'œil, leurs enfants et petits-enfants qui leur ont tant manqué. Des jeunes qui retrouvent leurs amis et camarades de classe avec enthousiasme et plaisir. Des collègues de travail qui peuvent aller déguster une boisson fraîche à la fin de journée après une semaine épuisante de travail.

À cet égard, nous avons pu souligner le 25^e anniversaire sacerdotal de l'abbé Jean-Pierre Guillemette. Toutes les places disponibles dans l'église étaient occupées et une ambiance festive donnait le ton à cette belle célébration organisée au quart de tour par la dynamique équipe pastorale.

Au moment d'écrire ces lignes, on s'attendait à ce que le Québec vire au vert dans les prochains jours. Mais avec certaines petites contraintes qui n'ont rien à voir avec l'année que nous venons de passer. Il nous appartient maintenant de continuer à observer certaines mesures, inciter nos proches, s'ils ne l'ont pas encore fait à aller chercher 2 doses de vaccins et à continuer de faire attention les uns aux autres. C'est, le monde semble unanime là-dessus, la seule façon de ne pas repartir une prochaine vague et ainsi gâcher notre automne et compromettre une rentrée scolaire normale.

Dans nos pages, des citoyens ont publié dans la rubrique « Espace citoyen » une lettre assortie d'une pétition adressée au conseil municipal. À sa lecture, vous vous informerez d'une action de résidents des rues Lefebvre et Lafond, qui refusent de voir altérer leur milieu de vie par un projet immobilier jugé trop gros et non harmonieux avec le milieu. En plus de craindre une coupe à blanc des arbres du secteur, la grande question demeure si l'approvisionnement en eau dans la municipalité est suffisant pour accueillir un aussi gros développement. Des restrictions, des baisses de pression et le peu d'eau sont récurrents depuis longtemps, au point que des études de firmes d'ingénieurs avaient été commandées. Les rapports ne reflètent pas un pronostic très optimiste et ont d'ailleurs été publiés sur le site de la municipalité depuis quelques jours. Ces citoyens ont déposé, suite à une soirée d'information dans une salle comble, une demande très claire à l'effet que la municipalité ne doit pas donner suite à ce projet, tant que d'autres études concernant l'eau potable, l'impact sur l'environnement, la nappe phréatique et la faune ne seront pas complétées et qu'elles démontrent hors de tout doute qu'il n'y aura pénurie d'eau dans notre municipalité suite à une augmentation drastique de logements locatifs.

C'est dire que la pandémie et le confinement ont contribué à faire prendre conscience combien nos foyers et notre milieu de vie sont importants. Se mobiliser pour défendre sa qualité de vie, son environnement et son voisinage est tout à fait légitime. À suivre!

En attendant, passez un bel été, de belles vacances et bonne fête du Canada!

LE SOMMAIRE

	9	Municipalité	28	Reportage	39	Organismes
	16	Comité d'embellissement	33	Paroles de notaire	42	Calendrier
3	17	Bibliothèque	34	Photographie	42	Les petites annonces
4	19	Paroisse et communautés	36	Qui suis-je?		



Un développement domiciliaire contesté

Un triste évènement est venu assombrir en mars-avril dernier la vie de plusieurs de nos concitoyens. Il s'agit de l'adoption le 1 février 2021 du règlement de zonage n°405-1-2020 afin d'autoriser la construction d'unités bi-familiales et multifamiliales (3 à 5 logements) dans la zone 127 soit au bout des rues Lefebvre, Lafond et Drolet.

Le processus d'adoption de ce règlement susceptible d'approbation référendaire s'est déroulé de façon très « discrète » avec le minimum d'avis exigé par la loi et escamotant l'assemblée publique d'information à cause de la pandémie. Dans Le Stéphanois, les rapports du conseil de ville ne mentionnaient que des numéros, jamais des noms de rues. Le résultat est que personne n'a eu connaissance de ces avis jusqu'au jour où, à la fin mars le promoteur a déboisé entièrement les rues projetées.

Ce promoteur veut construire sur ce site 90 unités de 3 logements chacune, soit la création de 270 portes locatives. Le site serait desservi

par notre réseau d'aqueduc municipal et devrait être muni de fosses septiques. Actuellement le terrain est recouvert d'une belle forêt mature.

Le processus d'adoption de ce règlement s'est peut-être fait, comme le dit monsieur le maire, dans le respect des règles gouvernementales particulières en temps de pandémie mais il a enfreint toutes les règles du gros bon sens, de la démocratie et du respect des élus envers leurs citoyens. Le rôle des élus n'est pas de déjouer les citoyens afin d'imposer leurs volontés mais bien de représenter la volonté des citoyens.

Quant à ceux qui ne se sentent pas concernés parce qu'ils habitent loin de la zone 127, sachez que vous pourriez être victime du même stratagème et que vous partagez les mêmes puits.

L'eau à St-Étienne-des-Grès : on en parle, on en cherche et on en manque périodiquement depuis combien d'années!...



La liste des problématiques liées à ce développement pourrait s'allonger : installations septiques plus ou moins conformes, trop forte densité de population, circulation intense, contamination des puits des résidents actuels qui n'ont pas, et n'auront pas l'aqueduc municipal etc...

Les résidents du secteur concerné ne sont pas opposés à un développement domiciliaire avec maisons unifamiliales sur des terrains assez grands pour conserver des arbres mais disent NON à 270 portes locatives faisant table rase de tous ces beaux arbres matures.

Sommes-nous prêts à sacrifier des valeurs si importantes pour nous telles que la qualité de vie et le respect de l'environnement au profit de revenus de taxes supplémentaires? Est-ce vraiment le milieu de vie qu'on veut laisser à nos enfants et à nos petits-enfants : un beau gros champignon urbain au milieu d'une belle petite communauté rurale?

Un groupe de citoyens, dont je fais partie, s'est mobilisé pour intervenir auprès de nos élus. Nous avons posé beaucoup de questions pour les

réunions du conseil du 3 mai et du 7 juin. Nous avons récolté 80 signatures dans une pétition contre l'adoption du règlement et l'avons présentée au maire le 2 juin 2021.

Au moment où j'écris ces lignes le conseil municipal n'a répondu à aucune des questions posées par les citoyens au sujet du projet de développement domiciliaire de la rue Lefebvre. J'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes nous aurons été entendus!

Et puis, je pense à ça, madame et messieurs les élus, pour un projet aussi important, une petite lettre circulaire dans la boîte aux lettres comme vous le faites si bien pour annoncer les camps de jour aurait pu faire toute la différence et permettre à la population de donner son opinion!...

—
Par Aline Pellerin
Pétition en page 6

CONTRE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 405-1-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 405-2018 PÉTITION POUR LA ZONE 127

À qui de droit,

Nous sommes des citoyens de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès qui ont tout récemment pris connaissance de l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 405-2018. Ledit Règlement a pour objet de permettre l'implantation d'un développement domiciliaire comprenant des immeubles à vocation « Bifamiliale » et « Multifamiliale de 3 à 5 logements » dans la zone 127.

Considérant le contexte pandémique qui a prévalu pendant l'entièreté du processus d'adoption du Règlement, nous n'avons jamais eu connaissance de son adoption par la Municipalité avant les dernières semaines. Si nous avons été informés de l'adoption du Règlement en temps utile, nous l'aurions définitivement contestée.

Par la présente, nous manifestons notre opposition à l'adoption du Règlement et au développement domiciliaire qui en résultera. Ce développement domiciliaire n'est pas désiré dans la zone 127 considérant son ampleur et son impact sur le voisinage.

Finalement, nous demandons qu'une séance d'informations publique soit tenue dans les plus brefs délais afin que nos questions relativement à ce Règlement soient répondues par les représentants de la Municipalité.

ET C'EST SIGNÉ :

NOMS

ADRESSE

SIGNATURE

La copie originale de cette pétition, incluant noms, adresses et signatures, a été remise au maire de St-Étienne-des-Grès, M. Robert Landry, sur le terrain de l'Hôtel de ville en présence des médias le 2 juin 2021.



La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne à

Quebec.ca/vaccinCOVID

Votre  gouvernement

Québec 



951 Rue Principale St-Etienne des grès 819-535-9137

*Et pourquoi pas une
boisson à saveur d'été !!*



*Bon été à
tous!!*





PAR ROBERT LANDRY, MAIRE

D'entrée de jeu, j'aimerais faire un rappel sur l'utilisation de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal. En raison des conditions météorologiques actuelles qui augurent un début d'été ressemblant à celui de l'an passé, soit vagues de chaleur et peu de précipitations, il en va de l'intérêt de toutes et tous d'utiliser de façon responsable cette eau si précieuse.

Aussi, concernant le futur développement résidentiel dans le secteur des rues Lefebvre et Lafond, nous avons reçu une pétition de plus de 80 signatures, le 2 juin dernier. La municipalité a tenu une soirée d'information le 21 juin dernier en présence des résidents du secteur. Relativement aux besoins en eau potable de la

municipalité, la firme Génicité a été mandatée en 2016 pour effectuer l'analyse des besoins en eau potable pour les années futures. Ces rapports ont démontré que nos infrastructures actuelles peuvent desservir 45 logements par année durant 10 ans. À ce jour, 138 logements de plus ont été ajoutés depuis 2016, ce qui nous permet de croire que nous pouvons ajouter plus de 200 nouveaux logements. Soyez assurés que nous poursuivons nos recherches pour trouver d'autres sources d'eau potable. Pour de plus amples informations, consulter les rapports qui ont été produits sur les besoins en eau sur le site internet au : <https://mun-stedg.qc.ca/>

De plus, j'aimerais vous mentionner que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal

prévue le 5 juillet aura lieu en présentiel à la salle du conseil municipal située au 1230, rue Principale. Toutefois, les règles sanitaires prescrites par la Santé publique seront respectées, soit une distanciation sociale, le port du masque et un nombre maximum de personnes. Aussi, la municipalité compte remettre à la disponibilité des citoyens ses salles destinées à la location, en suivant les règles prescrites par la Santé publique. Vous serez informés lorsque les salles seront à nouveau disponibles pour la location.

Enfin, j'aimerais féliciter le comité d'embellissement pour la distribution d'environ huit cents (800) arbres, ainsi que pour l'échange de plantes vivaces avec les citoyens, activité qui s'est tenue le 15 mai dernier.

-

NOUVELLES DU BUREAU MUNICIPAL

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité à : <http://www.mun-stedg.qc.ca>

Séance ordinaire du 7 juin 2021

— Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2020 :

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2020

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil,

Chers concitoyens, concitoyennes,
Bonsoir,

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal. →

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

En 2020, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 824 456 \$. Au 31 décembre 2020, l'avoir des contribuables se chiffrait à 15 916 357 \$, ainsi réparti :

- Un surplus accumulé non affecté de 1 023 180 \$;
- Un surplus accumulé affecté à la TECQ : 27 848 \$ et à la COVID-19 : 188 885 \$;
- Des fonds réservés de 331 506 \$;
- Un investissement net dans les éléments à long terme pour 15 884 108 \$;
- Le financement des investissements en cours pour (1 539 170 \$).

Au 31 décembre 2020, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 8 856 287 \$, par rapport à une richesse foncière 2020 (rôle déposé le 9 septembre 2019) de 360 157 300 \$, représentant ainsi un ratio de 2,46 %.

En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé de 999 376 \$, nous obtenons ainsi un endettement total net à long terme de 9 855 663 \$ au 31 décembre 2020. Ainsi, l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière 2020 représente un ratio de 2,74 %.

Au 31 décembre 2020, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 8 856 287 \$, incluant un montant de 2 661 685 \$, attribuable aux dettes des différents développements domiciliaires qui constituent des taxes de secteur et incluent les dépenses à financer.

1.2 LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 2020

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2020 a été produit sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. LES RÉALISATIONS 2020

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2020 :

- Asphaltage du chemin Petit Saint-Étienne;
- Installation d'un abri à sable au garage municipal;
- Installation de jeux d'eau au parc des Grès et filet de protection;
- Stabilisation de la côte Van Dyke sur la rue Principale;
- Achat d'un camion Ford F150;
- Installation d'un gazebo et table au parc des Grès;
- Remplacement du serveur informatique;
- Installation d'une traverse d'écoliers sur la rue Principale, intersection Saint-Germain;

- Installation d'un nouveau radar en bas de la côte de la rue Principale;
- Remplacement des pompes aux Puits n° 2 et Puits n° 5;
- Achat d'un projecteur pour cinéma extérieur;
- Achat d'une flotte de skis de fond;
- Achat d'un module de jeux en remplacement pour le parc de la Terrasse;
- Réfection du balcon arrière de l'hôtel de ville;
- Achat de 2 habits de combat pour le service incendie.

En conclusion, c'est tous ensemble que nous pouvons accomplir de belles et grandes choses. Donc, un grand merci à mes collègues, à toute l'équipe municipale, à tous nos bénévoles qui, individuellement ou par le biais d'organismes, font de Saint-Étienne-des-Grès une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre. Merci de votre attention.

—
Robert Landry,
maire

- Période prévue de quinze (15) jours suivant la publication du rapport du maire sur le site internet de la municipalité durant laquelle les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel. Il est aussi résolu que les réponses à ces questions soient données lors de la séance ordinaire du conseil municipal subséquente.
- Affectation de surplus, d'un montant de 8 128,82 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour l'achat d'engrais pour l'entretien de la pelouse à divers endroits sur le territoire, suivant le bon de commande préparé par le directeur des travaux publics, daté du 26 mai 2021.
- Contrat autorisé et affectation du fonds de parc, d'un montant de 3 330,25 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour l'installation d'une clôture au parc François-Chrétien par Clôtures Cambrek inc., suivant le bon de commande préparé par le directeur des travaux publics, daté du 3 juin 2021.
- Adoption du Règlement numéro 454-2-2021 modifiant le Règlement 454-2018 la gestion sur contractuelle.
- Acceptation du dépôt des états financiers pour l'exercice 2020 par l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, concernant plus particulièrement ceux de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès.
- Nomination de la Municipalité de Saint-Paulin à titre de mandataire pour effectuer les activités préalables à la constitution de la Régie, à être déterminées par le comité provisoire, pour embaucher un chargé de projet pour réaliser ces dernières et acceptation de verser, à titre de fonds de démarrage, le montant représentant sa quote-part du budget de démarrage de 112 447 \$ qui sera pris à même le fonds de roulement et sera remboursable en 2022.

- Autorisation accordée pour une affectation de 4 401,26 \$ du surplus d'excédents de fonctionnements de 824 456 \$, confirmé pour l'exercice financier de 2020, et le transfert de cette affectation au surplus réservé à l'eau potable.
- Autorisation accordée pour une affectation de 15 796,73 \$ du surplus d'excédents de fonctionnements de 824 456 \$, confirmé pour l'exercice financier de 2020, et le transfert de cette affectation au surplus réservé à l'égout.
- Octroi du contrat pour la fourniture de produits pétroliers (2021-2024) à Énergie Sonic inc., le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 53 100,50 \$, avant taxes.
- Octroi à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM) du contrat, d'une durée d'un an, pour l'utilisation de l'application Web gratuite Parc-o-mètre (volet A), en plus du volet B au coût annuel de 0,05 \$ par habitant, soit 0,05 \$ X 4589 habitants (MAMH), pour un coût annuel de 229,45 \$, avant taxes.
- Octroi à Hamel Propane inc. du contrat pour la fourniture, pour le Pavillon des loisirs situé au parc des Grès, de gaz propane à prix fixe pour chaque litre de gaz propane vendu et livré pendant la période suivante, soit : Du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022, le prix sera de 0,6020 \$/litre, en plus des frais de livraison, de frais gouvernementaux et de toutes taxes applicables. Du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023, le prix sera de 0,5720 \$/litre, en plus des frais de livraison, de frais gouvernementaux et de toutes taxes applicables.
- Autorisation accordée à la directrice générale de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la réfection de la surface de la grande patinoire au parc des Grès.
- Autorisation accordée pour le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.
- Embauche et nomination de monsieur Jean-Simon Hubert au poste de pompier au sein du Service incendie. Le salaire et les conditions sont ceux prévus à la convention collective en vigueur.
- Acceptation de la démission de monsieur Mathieu Tamilio à titre de premier répondant au sein du service des Premiers répondants de la municipalité.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 545 533 du cadastre du Québec, situé dans la zone 131, à l'effet d'autoriser l'agrandissement de 5,49 mètres sur 12,19 mètres (18 pieds sur 40 pieds) d'un garage existant de 4,88 mètres sur 12,19 mètres (16 pieds sur 40 pieds), ce qui porterait sa superficie totale à plus ou moins 126,4 mètres carrés (1360 pieds carrés), sur la propriété sise au 627, 4^e Rang.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 545 048 du cadastre du Québec, situé dans la zone 318, à l'effet d'autoriser la construction d'un garage de 40 pieds sur 28 pieds, ce qui représente une superficie de 104,1 mètres carrés (1120 pieds carrés), avec un abri à bois annexé de 16 pieds sur 28 pieds sur 16 pieds et 2 pouces de hauteur, ce qui représente une superficie de 41,6 mètres carrés (448 pieds carrés), sur la propriété sise au 790, 4^e Rang.
- Approbation partielle de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 545 279 du cadastre du Québec, situé dans la zone 307, à l'effet d'autoriser la régularisation de l'implantation dans la cour avant de la piscine hors-terre de 24 pieds avec éclairage au DEL intégré autour, la construction d'un patio de 16 pieds sur 28 pieds donnant accès à cette dernière et l'implantation d'une remise de 8 pieds sur 10 pieds en cour avant, afin d'y installer le système de filtration, ainsi que d'y entreposer les produits et accessoires de la piscine sur la propriété sise au 380, avenue Ringuette. Suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, la municipalité refuse toutefois l'installation d'une pergola de 8 pieds sur 10 pieds sur 8 pieds de hauteur et préconise plutôt l'installation d'un couvert naturel pouvant réduire l'aspect massif de la construction.
- Refus de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 546 693 du cadastre du Québec, situé dans la zone 103, à l'effet de permettre la construction d'un garage de plus ou moins 26 pieds sur 26 pieds en cour avant, avec une marge avant minimale de 12,90 mètres, dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence.
- Embauche de deux (2) moniteurs à temps plein, soit : mesdames Thalia Charest et Laurie Thiffault, et ce, à compter du 28 juin 2021 jusqu'au 13 août 2021 inclusivement. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, tel que spécifié à la convention collective.
- Droit de passage accordé aux coureurs de la mission 4Runner de Leucan, en provenance de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, sur le chemin de la Gabelle, le boulevard de la Gabelle, le chemin des Dalles, la rue Principale, le 7^e Rang et le boulevard Trudel Ouest vers Saint-Boniface, le 10 juillet 2021, vers 9 h, conditionnellement à ce que les responsables de l'événement obtiennent l'autorisation de passage sur le chemin de la Gabelle par Hydro-Québec, ainsi qu'un permis d'événements spéciaux de la part du ministère des Transports relativement au passage sur le chemin des Dalles.
- Droit de passage accordé à divers cyclistes de divers parcours, sur les rues suivantes : boulevard Trudel Ouest; avenue Omer-Bourassa, 6^e Rang, 7^e Rang, rue Principale, chemin des Dalles, 4^e Rang, 5^e Rang; chemin Marcotte, route des Pins, 3^e Rang, boulevard de la Gabelle, chemin de la Gabelle, avenue de Saint-Thomas-de-Caxton, chemin Saint-Thomas et rue Saint-Joseph les 8, 9, 10, 11 et 12 août 2021, conditionnellement à ce que les responsables de l'événement obtiennent l'autorisation de passage sur le chemin de la Gabelle par Hydro-Québec, ainsi qu'un permis d'événements spéciaux de la part du ministère des Transports relativement au passage sur le chemin →

des Dalles, le chemin Marcotte et le chemin Saint-Thomas. Il est aussi résolu d'autoriser les participants à accéder aux toilettes mobiles de la halte Iris, des parcs Saint-Thomas, Réal-St-Onge, des Grès, des Dalles et de la Gabelle, et à accéder au préau du parc Saint-Thomas, ainsi qu'au gazébo du parc Réal-St-Onge, en cas de pluie torrentielle.

- Achat de 25 calendriers historiques, édition 2022, portant sur le thème du plaisir de vivre en Mauricie au cours du temps, au coût de 10,00 \$ chacun, pour un montant global de 250 \$, à l'organisme Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale.
- Félicitations chaleureuses adressées au Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès pour la distribution d'environ huit cents (800) arbres, ainsi que pour l'échange de plantes vivaces avec les citoyens, activité qui s'est tenue le 15 mai dernier.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2021.

Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30.

Puisque la région de la Mauricie-Centre-du-Québec a été déclarée en zone jaune, le 1^{er} juin dernier par le gouvernement du Québec, il est maintenant permis d'accueillir les citoyens lors des séances publiques du conseil municipal. Toutefois, les règles sanitaires prescrites par la Santé publique doivent être respectées, soit le port du masque, la distanciation sociale et un nombre maximum de personnes y sera admis.

DATES DE LA TENUE DES SÉANCES	
5 juillet	4 octobre
2 août	15 novembre
13 septembre	6 décembre

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière
 pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès*

Fermeture du bureau municipal - Congés

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés les journées suivantes, en raison de la Fête du Canada :

Le jeudi 1^{er} juillet à partir de 16 h;
 Le vendredi 2 juillet.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le deuxième versement des taxes municipales était dû le 1^{er} juin dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques postdatés au bureau municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville. Ne pas oublier de mettre votre coupon de paiement avec votre chèque. Il vous est également possible d'acquitter vos taxes par internet.

Un petit rappel sur les dates des prochaines échéances :
 le troisième versement, le 1^{er} septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Carecity, une application mobile au service des citoyens

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, dans un souci de développement durable et de réduction de l'utilisation du papier, met à la disposition des citoyens une application mobile sur téléphone intelligent, Carecity, qui lui permet d'informer les citoyens en temps réel et qui permet aux Stéphanoises et Stéphanois de signaler facilement des problématiques constatées sur le territoire.

La municipalité vous invite à vous y inscrire afin de recevoir ses avis. Pour ce faire, si vous avez un téléphone intelligent, vous devez télécharger gratuitement l'application sur la plateforme Carecity. Si vous n'avez pas de téléphone intelligent, il suffit de communiquer avec la municipalité pour remplir le formulaire d'inscription. Ainsi, vous recevrez les avis publiés par la municipalité en cas d'alertes, de signalements, d'information, etc.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière*

Collecte des ordures 2021

Veillez prendre note que la collecte des ordures ménagères s'effectue chaque semaine depuis le 22 avril dernier jusqu'au 14 octobre 2021 inclusivement. Afin d'assurer un bon service, veuillez déposer vos matières

Rappel sur l'utilisation de l'eau

La saison estivale arrive à grands pas, ce qui rime avec le nettoyage extérieur de notre propriété. Nous tenons à vous rappeler notre participation au programme d'économie de l'eau potable et voulons porter votre attention sur quelques petits gestes pour économiser notre eau si précieuse. Voici un résumé des articles du règlement 416-2012 sur la consommation de l'eau potable qui vous aideront en ce sens.

Pour l'arrosage d'une pelouse nouvellement posée, l'obtention d'un permis est obligatoire. L'arrosage est permis aux heures déterminées par la personne responsable. Ce permis est remis pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Le remplissage complet d'une piscine avec de l'eau en provenance de l'aqueduc exige l'obtention d'un permis auprès de la personne responsable de l'application du présent règlement, laquelle personne déterminera les heures auxquelles le remplissage pourra être exécuté, et ce, seulement si les circonstances climatiques ou la réserve d'eau le permettent. Pour remettre l'eau de la piscine à un niveau normal, il faut suivre les journées et heures d'arrosage. Il est aussi interdit d'utiliser un camion-citerne en vue de remplir une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, ou pour faire fondre la neige.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Périodes permises pour l'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles tels que gicleur, arrosoir rotatif, boyau perforé, tuyaux poreux, etc., est permis uniquement entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les jours de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les jours de calendrier impairs.

Le citoyen dont la propriété est munie d'un système d'arrosage automatique peut arroser entre 3 h et 6 h :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les nuits de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les nuits de calendrier impairs.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Numéro d'urgence - Travaux publics

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application (voir l'avis publié ci-haut pour plus d'informations).

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Pour une piscine sécuritaire

Avant de construire, d'installer ou de remplacer une piscine ou d'ériger toute construction aidant son accès ou l'en empêchant, vous devez obligatoirement obtenir au préalable un permis de la municipalité, conformément au règlement provincial. Pour toute information, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement*

Rappel du règlement concernant la garde d'animaux

À la suite de plaintes reçues à la municipalité et par respect pour les nombreux marcheurs, cyclistes, familles et enfants circulant sur le territoire de la municipalité, nous faisons appel au bon sens et à la civilité des propriétaires de chiens. Nous vous rappelons ainsi certaines dispositions du Règlement 461-2020 concernant la garde d'animaux, applicable par la Société protectrice des animaux de la Mauricie qui en est l'autorité compétente, en vous présentant un bref résumé des articles suivants :

Article 9 : « [...] nul ne peut garder plus de deux chiens [...] ».

Article 22 : « Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer tout chemin public, aire de jeux, place publique ou immeuble, y compris le sien, sali par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et disposer des dépôts de matières fécales de son animal d'une manière qui respecte les règles de salubrité en la matière. »

Article 62 : « Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sans avoir préalablement obtenu de l'autorité compétente une licence à cet effet. »

Article 80 : « Le gardien d'un chien doit le tenir en laisse lorsqu'il se trouve sur un chemin public ou une place publique, faute de quoi il est présumé ne pas garder cet animal sous son contrôle. »

Pour toute information ou plainte concernant ce règlement, vous devez vous adresser à la Société protectrice des animaux (SPA) de la Mauricie, au : 819 376-0806.

Si vous désirez en savoir davantage à propos de ce règlement, vous pouvez le consulter sur notre site internet au : <https://mun-stedg.qc.ca/>

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement*

Période de vacances Inspectrice en bâtiment et en environnement

Veillez prendre note que Mme Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement, sera en vacances du lundi 26 juillet au vendredi 6 août inclusivement.

Ainsi, soyez avisés « *que certains types de permis ne seront pas délivrés* » durant cette période. Vous devez donc prévoir vos travaux afin d'obtenir les autorisations nécessaires à leur réalisation.

Pour connaître les types de permis qui peuvent être délivrés par son adjointe, Mme Sonia Richard, veuillez communiquer avec cette dernière au numéro de téléphone suivant : 819 299-3832, poste 3221.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière*

Régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie

*Plaintes d'odeurs, un numéro en tout temps :
819 373-7083*

Si vous percevez de mauvaises odeurs sur le territoire de la municipalité, la Régie vous demande de le lui signaler, dès le constat, par téléphone, en tout temps, au : 819 373-7083. Un membre de la Régie se rendra rapidement sur place pour effectuer une évaluation d'odeur. Si vous devez laisser un message téléphonique, il est important qu'il contienne les informations suivantes :

N°1 - Votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre;

N°2 - L'endroit où vous avez perçu une odeur;

N°3 - Le moment où l'odeur a été perçue, en précisant l'heure.



Comité d'embellissement

Savon noir et peau de banane

PAR HENRIETTE ST-PIERRE, VICE-PRÉSIDENTE ET RELATIONNISTE

J'ai un beau potager

Il est toujours possible de vous inscrire pour nous faire découvrir vos bacs ou votre potager. Consultez l'onglet dédié à cet effet sur la page d'accueil du site de la municipalité : <https://mun-stedg.qc.ca> ou si tu n'as pas internet contacte Mme Lucille Tessier au : 819 376-0214 ou Mme Henriette St-Pierre au : 819 840-8435. Les gagnants seront dévoilés lors de la Soirée hommage à l'automne 2021.

Fleurons du Québec

La Corporation des Fleurons du Québec a pour mission d'organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole pour les municipalités québécoises. Ce programme a des retombées sur le plan social, économique et environnemental. La municipalité de Saint-Étienne des Grès a un label de 4 fleurons, dont la valeur est reconnue et appréciée des visiteurs. Nous sommes jugés aux trois ans et c'est cette année que le comité de juges des Fleurons sillonneront notre belle municipalité entre la mi-juillet et début d'août. Tout cela demande la collaboration de chacun de nous. Nous savons que les stéphanois et stéphanoises sont des gens fiers de leur coin. Soyons des ambassadeurs de notre slogan « La fierté d'innover ». Nous vous remercions de votre belle collaboration.

Savon noir à usage au potager

Il est 100 % naturel et biodégradable à base d'huiles végétales (olive ou lin). On le retrouve sous forme d'un liquide épais ou d'une pâte noire, il est très concentré ou déjà prêt à utiliser. Il y a deux sortes de savon noir : un pour les soins de la peau et l'autre pour le potager et usage domestique.

Il est utilisé pour lutter contre les pucerons, les cochenilles, les araignées rouges, les aleurodes, les psylles et autres strips. C'est un insecticide de contact, il tue les larves et nettoie le miellat qui englu les feuilles.

Recette : 5 cuillères à soupe de savon liquide dans un litre tiède. Une fois la préparation refroidie, pulvérisez-la sur les plantes atteintes, en prenant soin de ne pas oublier l'envers des feuilles. Ne pas pulvériser en pleine journée, ni sous la pluie) : pulvériser le matin de bonne heure ou à la fin de la journée. Pour l'usage domestique, je vous invite à consulter le site internet : *utilisation du savon noir*.

Peau de banane

Comme engrais : la pelure de la banane comporte beaucoup de magnésium et de calcium : des substances qui sont bonnes pour les plantes à fleurs. Découpez la peau de banane et mettez la face intérieure dans le terreau.

Nourrir les oiseaux : ils adorent la peau de banane. Si vous en déposez dans le jardin, ils se précipiteront. Seul désavantage, les abeilles et les guêpes aussi en raffolent.

Meilleur compost : la pelure de banane ajoute beaucoup de nutriments au sol et le rend plus fertile. (n'oubliez-pas de sectionner les peaux pour faciliter sa décomposition).

Plantes vertes : frotter les feuilles avec l'intérieur de la peau de la banane.

Capsule horticole

Plantes qui éloignent les insectes de votre maison

- Basilic : moustiques et mouches;
- Lavande : mites, puces, moustiques et mouches;
- Citronnelle, romarin, menthe et sauge : moustiques;
- Chrysanthèmes : fourmis, cafards, tiques, tétranyques, puces;
- Allium : plusieurs insectes : vers, pucerons, limaces et mouches de carottes. Idéal pour tomates, pommes de terre, brocoli et poivron.



Les NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

PAR DENIS BOISVERT

Horaires d'été de la bibliothèque

Mardi 18 h 30 à 20 h

Mercredi 19 h à 20 h

Cet horaire est déjà en vigueur depuis le 29 juin dernier

Coordonnées

190, rue St-Honoré, suite 30, 819 299-3854

CES CHIENS QUI FONT DU BIEN DE SOPHIE ALLARD



À travers les histoires vraies de chiens aux parcours exceptionnels, Sophie Allard célèbre la beauté de ce lien fort et unique qui unit le chien à l'humain. Qu'ils gagnent des concours d'agilité, qu'ils mettent un peu de baume dans le quotidien d'itinérants, qu'ils illuminent les jours d'un enfant malade, qu'ils accomplissent des gestes héroïques ou qu'ils aident des ambulanciers à surmonter des traumatismes psychologiques, tous ces chiens dont Sophie Allard raconte l'histoire avec sa plume sensible ont en commun d'avoir à jamais changé la vie de ceux qui les entourent, toujours pour le mieux. Certains récits font sourire, d'autres tirent les larmes. Chose certaine, tous savent émouvoir les lecteurs, comme celui de cette famille d'immigrants syriens qui retrouve son chien près de deux ans après avoir fui la Syrie en guerre pour le Canada. Enrichis par les superbes clichés de la photographe animalière Chantal Levesque, les récits sont entrecoupés de « clins d'œil canins », de courts textes qui feront la joie de ceux qui veulent tout savoir sur ces précieux animaux de compagnie.

DOCUMENTAIRE ADULTE

DOMINIQUE ANGLADE, CE QUÉBEC QUI M'HABITE DE MARIE STERLIN



Née au Québec de parents haïtiens, Dominique Anglade a un parcours fascinant, inspirant. Ce livre raconte avec franchise ses souvenirs d'enfance, sa jeunesse, ses séjours à l'extérieur du Québec, le drame du tremblement de terre de 2010, de même que ses nombreuses expériences personnelles et professionnelles qui lui ont permis de se rendre jusqu'à la tête du Parti libéral du Québec en 2020. Une première pour quelqu'un qui a déjà été quatre fois minoritaire : par sa langue, son sexe, son âge et son origine ethnique.

DU DIÉSEL DANS LES VEINES, LA SAGA DES CAMIONNEURS DU NORD DE SERGE BOUCHARD ET MARK FORTIER



« Plutôt que de toucher le fond de l'ignorance et de l'ennui, les routiers goûtent à un plaisir de nos jours interdit : prendre le temps d'être avec soi. Aller au fond des choses. Ils savent un secret très ancien : celui de la durée. » De novembre 1975 à octobre 1976, Serge Bouchard a voyagé avec des camionneurs dans le Nord-Ouest québécois. Son but : étudier et observer leur travail pour en faire le sujet de sa thèse de doctorat. Serge Bouchard et Mark Fortier ont transformé la matière de cette recherche ethnographique unique en un portrait vivant et pénétrant du monde des routiers. Il y est question de mouvement, de routes et de béton, mais aussi des célèbres « truck stops » où domine le personnage de la « waitress », de marginalité, d'infini, de solitude, d'accidents et, surtout, du plaisir d'être camionneur. Le regard de Serge Bouchard transforme la machine et son chauffeur en véritables personnages. Chacun a son histoire, ses cicatrices, son usure, sa musique. On peut parler comme un camion, avec une grosse voix tranquille, de la même manière que les conteurs innus savent parler comme un ours. Ce livre nous entraîne bien au-delà des routes du Nord à l'époque des grands chantiers de la Baie-James. Il nous parle des mystères de la vie, de la liberté et de la création.

FERMETURE POUR LES VACANCES

Notez que la bibliothèque sera fermée pour les vacances estivales du 15 juillet au 2 août 2021 inclusivement. Réouverture le mardi 3 août.

Bonnes vacances à tous et à toutes et au plaisir de vous revoir à la rentrée de septembre.

BONNES VACANCES



DUPLESSIS
MÉCANIQUE

pare-brise
air climatisé
alignement
pneus
entretiens

819.535.5535



Simon
ALLAIRE

Député de Maskinongé

429, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1H5
819-228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



Heures d'ouverture :

Lundi : 13h à 16h

Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h

Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h

Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h

Vendredi : 9h à 12h

Pose Coiffure

ONGLES

HOMMES -FEMMES -ENFANTS



Chantal Béland
819 379-8328



160 4e RANG
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS

PAROISSE ET COMMUNAUTÉS

Portrait de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance

et des communautés de Saint-Étienne et Saint-Thomas

La Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance et ses communautés, tout comme le diocèse, est à un moment de discernement suite aux événements suivants :

- L'accueil prochain d'un nouvel évêque;
- 2 ans après la création des nouvelles paroisses, nous sommes en processus d'évaluation et d'ajustement du Tournant missionnaire;
- Vivre l'après-pandémie.

Pour s'ajuster aux besoins de notre Paroisse et de chacune des 7 communautés, une consultation des paroissiens est nécessaire, afin d'éclairer ses décisions et ses projets.

Accompagnés de l'Esprit Saint qui nous guide et nous éclaire dans notre vie, merci de contribuer à la progression de notre paroisse et de votre communauté en répondant au questionnaire suivant :

Question 1 :

Selon vous, quels sont les points forts que vous constatez dans votre paroisse et votre communauté, points qui vous rejoignent et qui font que vous aimez participer aux activités et vous engager?

Question 2 :

Selon vous, quels sont les éléments qui nuisent à votre participation ou qui vous en éloignent et qui seraient des défis à relever?

Question 3 :

Que souhaitez-vous pour votre paroisse et votre communauté et qu'est-ce qui vous permettrait de vous sentir plus partie prenante de votre paroisse?

Question 4 :

Qu'est-ce que vous auriez le goût d'apporter à votre paroisse comme contribution dans votre engagement ou votre participation? Avez-vous, autour de vous, des exemples d'engagement à proposer?

De quoi rêvez-vous pour votre paroisse et votre communauté? Pour vous, comment devrait se manifester la présence des chrétiens dans votre milieu?

Vous pouvez remettre vos réponses lors d'une célébration dominicale, les déposer dans la boîte aux lettres du presbytère ou les faire parvenir par courriel à : pastorale.nda.7@gmail.com

Pour plus de précisions, vous pouvez également communiquer avec Odette Brûlé, agente de pastorale.

Merci de votre participation, votre opinion est précieuse pour l'avenir de votre communauté chrétienne.

—
*Par Odette Brûlé,
agente de pastorale,
819 535-2411*



Concitoyens de **ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS**, vous voulez vendre votre propriété

Profitez du nouveau marché 2021

Faites équipe avec moi

Patrick Lynch

Courtier Immobilier

Bureau :819.537.5000

Cellulaire :819.699.8882



Avec la flambée des prix de l'immobilier et les oui-dire d'une bulle prête à éclater, certains propriétaires se demandent si ce serait une bonne idée de vendre leur maison ou leur condo, quitte à devenir locataires un certain temps.

L'idée serait d'encaisser le profit de la vente, puis racheter lorsque la « bulle » aura soufflé un peu et que les prix auront diminué.

Sur papier, ce scénario a de quoi séduire. Prenons l'exemple d'une maison unifamiliale de la région métropolitaine de Montréal achetée en février 2017 au prix médian, qui était alors de 296 662 \$. Cinq années plus tard, selon les données publiées par l'Association des professionnels en courtage immobilier du Québec (APCIQ), cette même maison vaut désormais 460 000 \$. La plus-value s'élève à 193 338 \$, soit 65 % de plus qu'en 2017. Pas mal, non ?

Or, en pratique, ce scénario pose deux problèmes.

Problème no. 1

Il faut payer pour se loger

Selon Statistiques Canada, le prix moyen du loyer pour un logement de trois chambres était d'un peu plus de 1100 \$ à Montréal contre 955 \$ en 2017, soit une augmentation de 17 %.

Toutefois, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a publié l'été dernier une étude révélatrice qui ne tient compte que des logements affichés sur le site Kijiji. Selon cette étude, le loyer moyen demandé pour un cinq et demie à Montréal en juin dernier était plutôt de 1563 \$.

Dans les conditions hypothécaires actuelles, ce loyer de 1563 \$ représente le paiement mensuel d'une hypothèque de 360 000 \$ (sans tenir compte des autres frais de détention d'une maison). Or, le loyer ne vous permet pas de rembourser la part de capital qui vous revient si vous demeurez propriétaire.

Problème no. 2

À court terme, personne ne peut prédire si les prix vont baisser

Les prix vont-ils baisser ? À court terme, personne ne peut l'affirmer (ou l'infirmier) à 100 %.

En revanche, il y a une grande probabilité que la valeur de votre maison s'accroisse sur le long terme. Même si le passé n'est pas garant de l'avenir, les maisons vont probablement continuer d'être en demande dans les 30 prochaines années.

Prix des maisons

En 2017, la firme JLR a publié une étude qui souligne l'évolution des prix de l'immobilier de 1986 à 2016. Fait intéressant : au Québec, le coût moyen des maisons a augmenté de 310 % pendant ces trente années, et ce malgré quelques soubresauts. Il n'est donc pas farfelu de s'attendre à ce que sur le long terme la valeur des maisons continue de s'accroître.

Si votre maison vous procure du confort, que vous y êtes heureux et que vous n'êtes pas en difficulté financière pour la payer, pourquoi vous casser la tête en tentant de la revendre ?

Sans parler du fait qu'il y a d'autres moyens de profiter de la plus-value. Vous pourriez par exemple emprunter sur la valeur nette de votre maison (qui rappelons-le, a probablement augmenté dans les dernières années) pour entreprendre des rénovations qui augmenteront sa valeur, ou même pour investir dans un immeuble à revenus. Et pendant ce temps, vous pourrez continuer de profiter du confort de votre maison.

- **Ghislain Larochelle est un professionnel inscrit à l'Ordre des ingénieurs du Québec ainsi qu'à l'OACIQ.**

CONSEILS

- N'oubliez pas qu'une maison, ce n'est pas que de l'argent. Il y a aussi votre qualité de vie à considérer dans l'équation.
- Il faut aussi penser à tous les frais de déménagement, tels que le notaire, la commission du courtier, les déménageurs, l'entreposage de meubles (si vous optez pour plus petit), etc. Tous ces frais peuvent gruger une part importante du profit à la revente.



Notre patrimoine

Le presbytère de St-Étienne, comme l'église, fait partie de notre patrimoine commun. Au printemps 2020, les membres du CLAÉ ont pris la décision d'en faire repeindre la brique extérieure qui s'endommageait. Nous avons choisi de lui rendre sa couleur originale. Le résultat nous a ravis.

Toutefois, la partie du balcon qui avait été fermée pour permettre au curé de l'époque de profiter de trois saisons ne servait plus. Cette excroissance blanche sur les murs rouge devenait disgracieuse.

Nous avons donc décidé de démanteler ces murs pour redonner au balcon entourant le presbytère son allure initiale avec colonnes et rampes en bois.

Immense projet

Des artisans ont travaillé l'hiver dernier pour confectionner le matériel nécessaire. Nous nous sommes mis à l'œuvre en mai pour défaire et

refaire. Le maître d'œuvre, Guy Lebrun, notre marguillier, secondé par Yvon Bournival, a guidé les autres membres du comité local des affaires économiques pour aider dans ces travaux : j'ai nommé Guy Bellemare, France Samson, Louise Lacroix, de même que Gilbert Bournival affecté au nettoyage et à la récupération. Tous ces gens sont bénévoles.

La confection des colonnes et le montage des rampes ont été donnés à contrat à M. Roger Gaudreault, sculpteur. M. Fernand Caron, grand bénévole, a tourné les barrotins des rampes dans son atelier, en plus d'exécuter les décorations au haut de chaque colonne (corbeaux). M. Marcel Lampron a gracieusement fourni du bois de pin pour ces ouvrages.

Les frais encourus sont assumés par des donateurs. Ces travaux ne coûteront donc rien à la communauté, qui, de toute manière, ne pouvait se les permettre financièrement.

Au moment d'écrire cet article, le 6 juin, nous n'avons pas terminé. Nous joignons donc des photos prises aux cours des travaux qui vous donneront une bonne idée de l'œuvre en devenir. Dans le prochain Stéphanois, vous aurez des images de « l'avant » et de « l'après ».

Venez donc faire un tour pour admirer le résultat de nos efforts. Nous en sommes très fiers.

—

*Par Louise Lacroix,
pour le CLAÉ (Comité local des affaires économiques)*

Appel à tous

Des photos (mariages ou autres) prises avant 1960 devant la sortie du balcon qui donne sur la rue nous seraient bien utiles. Nous aimerions remplacer la porte extérieure, jadis enlevée, par une porte de d'époque. Si vous trouvez ce précieux document dans vos albums souvenirs, faites-les parvenir à notre secrétaire, Liette, au presbytère. Merci!

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Québec 

Fraises, framboises, légumes,
maïs sucré (sans insecticides)
tartes, confitures et pains

AUTO-CUEILLETTE ET KIOSQUE

En semaine de 8 h à 20 h

Fin de semaine de 8 h à 18 h



FERME LA CUEILLE

574, des Dalles
St-Étienne-des-Grès
GOX 2P0

819-535-3015

Suivez-nous sur Facebook



Je prends votre projet en main!

NANCY AUBRY

Courtier immobilier



RE/MAX
DE FRANCHEVILLE INC.
Agence immobilière

819 373.7140 • www.nancyaubry.ca

Ferme Éthier
ENTREPRISE FAMILIALE



Autocueillette et vente au kiosque

Fraises, amélanches, bleuets, courges,
citrouilles et ail.

Belle variété de produits cuisinés à la ferme.

Tartes, galettes, popsicles et confitures.



490, 4^e rang Saint-Étienne-des-Grès

fermeethier.com Tél :819376-8062



YVES PERRON

Député de Berthier-Maskinongé

434 Avenue St-Laurent
Louiseville, Québec, J5V 1K2
Téléphone : (819) 228-1210



Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 16h

yves.perron@parl.gc.ca



N°1



N°2

Mois de Marie

Durant tout le mois de mai, la paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance a honoré Marie, Mère de l'Église mais aussi la grande femme à laquelle est dédiée notre paroisse et 2 de ses communautés. Dans chacune de ses 7 communautés dont Saint-Étienne et Saint-Thomas font partie, les gens de toutes les communautés se sont réunis pour prier ensemble et faire paroisse.

Dans chaque communauté a été souligné avec de très beaux chants à Marie, un des moments importants de la vie de Marie : l'Annonciation, la Visitation, la naissance de Jésus et sa présentation au prophète Zacharie, le recouvrement de Jésus au Temple, et les noces de Cana.

Merci à toutes les communautés qui ont été accueillantes et où on a vécu de beaux moments de prière.

—
*Par Odette Brûlé,
agente de pastorale*

Photo 1

19 mai, Saint-Étienne

Photo 2

12 mai, Saint-Thomas-de-Caxton

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h à 21h
Vendredi 8h à 16h
Samedi, dimanche et férié 8h à 12h

Appels téléphoniques :

Du lundi au jeudi 8h30 à 15h30
Vendredi 8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié 8h30 à 9h30

Prise de rendez-vous en ligne :

Vous pouvez maintenant prendre un rendez-vous médical à partir de notre site Internet. Pour toute annulation de rendez-vous pris par Internet, des frais de 20\$ s'appliqueront.

Sans rendez-vous (médecin sur place) :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h, 13h30 à 15h30
Samedi, dimanche et férié : 8h30 à 11h30

Clientèle acceptée au sans rendez-vous :

La clientèle ayant déjà un médecin de famille à notre clinique. Consulter notre site internet pour connaître les modalités pour l'accessibilité à la clientèle orpheline (sans médecin de famille).

Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4^e Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177
Fax : 819 535-9523



TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée

Clinique Dentaire Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868

Boutique O, Georgette Bellemare

PAR ROSE MARIE C. BOURASSA,
RESPONSABLE POUR LA FABRIQUE

Une autre page d'histoire s'écrit, avec l'abbé Marcel Francœur. On le voit ici avec une bénévole très engagée, Georgette Bellemare, cofondatrice de l'Ouvroir Stéphanois, en plus de ses nombreuses autres activités au service de la paroisse.



Ces fleurs posées sur son veston par une autre généreuse bénévole Denise Guillemette, une bénévole très impliquée auprès des gens et de la communauté.

Nous sommes fiers que l'Ouvroir Stéphanois, après 41 ans de service soit encore très fonctionnel et encore plus achalandé que jamais; cela fait le bonheur des centaines de gens qui nous visitent chaque semaine. Toute l'équipe vous dit merci Georgette, depuis 1980 à l'œuvre avec nous.

Nous vous informons que L'Ouvroir sera fermé tout le mois de juillet pour préparer la grande rentrée scolaire et bien plus.

Nous serons de retour en août avec les heures habituelles, les mardis de 9 h 30 à 15 h et les mercredis de 16 h 30 à 19 h.

Bonnes vacances!

PAR LES ÉVÊCS DE SAINT-THOMAS
ET DE SAINT-ÉTIENNE

Nous voici au cœur de la belle saison. Au moment d'écrire ces lignes, on commence à « déconfiner », l'été sera probablement plus normal, surtout si la vaccination continue sur son élan actuel.

Nous vous souhaitons un bel été, de belles vacances en famille et avec vos amis, collés autant que permis. Soyons prudents et heureux de partager les bonnes choses de la vie.

Au plaisir de se retrouver enfin!

Bon anniversaire à nos précieux bénévoles

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
COORDONNATRICE

Pour le mois de juillet, ce sera l'anniversaire de mesdames Lisette Boisvert, Henriette St-Pierre et notre agente de pastorale Odette Brûlé.

Pour le mois d'août ce sera l'anniversaire de madame France Samson, et de messieurs Gérard Bourassa, Jean-Yves Guimond, Réjean Casabon et les abbés Jean-Pierre Guillemette et Marcel Francœur.

Merci pour votre beau travail et longue vie!



25^e Anniversaire sacerdotal de l'abbé Jean-Pierre Guillemette



Un jubilé d'argent sacerdotal est un jour de joie et de gratitude. C'est en présence de l'abbé Jean-Pierre Guillemette, fils de Cécile Bourassa et Freddy Guillemette que nous remercions Dieu pour cette grâce.

Son engagement en pastorale a commencé au décès de son père en 1981. Il est revenu vivre avec sa mère à Saint-Étienne. Ce fut l'époque des cours de théologie hors campus de l'UQTR. C'est aussi à ce moment que la paroisse accueillait l'abbé Jacques Fillion nouvellement nommé curé chez-nous.

Un bon soir de cours, j'ai demandé à Jean-Pierre de se joindre à nous pour le comité de liturgie. Il s'est retrouvé dans un domaine intéressant et enrichissant. Le travail d'équipe devenait essentiel pour préparer des célébrations signifiantes pour les paroissiens. Cet engagement dans un ministère, il le doit aussi à Marie-Paule Désaulniers. C'est lors d'une célébration présidée par l'abbé Yvon Leclerc qui accueillait un jeune de 19 ans qui se préparait à devenir membre des Frères de l'Institution Chrétienne que Marie-Paule lui dit bonnement : « Et toi qu'attends-tu? » →

C'est à ce moment qu'une première réflexion a germé sur un ministère, soit celui de diaconat permanent. Mais pendant ces 2 ans d'études, l'abbé Edouard Bond fut l'allumage pour un autre ministère celui du presbytérat.

Le 25 août 1991, fut son entrée au Grand Séminaire sous la direction de l'abbé Yvon Leclerc pour 3 ans d'études en théologie. Pendant ces études, il dit remercier les gens de Saint-Étienne pour un soutien rassurant dans son cheminement.

Il a fait 16 mois de stage à La Tuque avec l'abbé Georges Gendreau et le 25 août 1995 il est ordonné diacre à La Tuque.

Il retourne à l'université en 1996 pour des cours de maîtrise en animation pastorale et une demande pour l'ordination presbytérale. Après quelques mois d'attente, Mgr Laurent Noël fixe son ordination pour le 8 juin 1996.

Depuis ses obédiences se résumant comme suit :

- Trois ans à Saint-Antoine de Padoue de Louiseville comme vicaire paroissial avec l'abbé Claude Lacombe curé;

« Un bon pasteur, selon le cœur de Dieu, c'est là le plus grand trésor que le Bon Dieu puisse accorder à une paroisse, une communauté et un des plus précieux don de la miséricorde divine. »

— *Saint Curé d'Ars*

- Première nomination de cure à Sainte-Anne de Yamachiche, St-Sévère et St-Barnabé en 1999;
- Nommé curé à la paroisse Jean XXIII et Ste-Catherine de Sienne en 2001;
- En 2003, c'est à la paroisse Jacques Buteux de Shawinigan qu'il est assigné;
- Après trois ans, Mgr Martin Veillette le nomme prêtre-moderateur de l'Unité Valentine-Lupien soit : Louiseville et 7 autres paroisses;
- Après 11 ans de ministère, Mgr Luc Bouchard le nomme recteur de la cathédrale de Trois-Rivières et en 2016 il est transféré à la paroisse du Bon-Pasteur comme prêtre collaborateur à temps plein avec l'abbé François Donaldson;
- Depuis juillet 2019, il est prêtre-moderateur à la paroisse Père Frédéric à Cap-de-la-Madeleine et l'abbé Claude Lacombe est son vicaire.

Sans préjudice à sa responsabilité de prêtre-moderateur. Il est membre du collège des Consultants, du Conseil presbytéral, du comité du secteur presbytérat, de la Corporation du Grand-Séminaire, du comité des nominations, du service des ministères et du conseil d'administration des cimetières du Cap-de-la-Madeleine.

Il termine en me disant : *« Je retiens un point important dans tout mon cheminement, c'est grâce à vous, stéphanois et stéphanoises qui m'avez accueilli et fait confiance en 1981 à mon retour en paroisse. Ce furent 10 années d'implication fleuries d'amitié, de charité et de l'amour de Jésus-Christ. Mille fois Merci! »*

Ton engagement Jean-Pierre, selon la volonté du Seigneur nous inspire aujourd'hui à te témoigner nos plus sincères félicitations.

Et comme le disait le Saint Curé d'Ars : *« Un bon pasteur, selon le cœur de Dieu, c'est là le plus grand trésor que le Bon Dieu puisse accorder à une paroisse, une communauté et un des plus précieux don de la miséricorde divine ».*

Merci, Jean-Pierre pour ta belle collaboration!

—
Par Henriette St-Pierre



Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

Immobilier

Achat de maisons, terrains,
condos, etc.
Financement hypothécaire
Servitude
Etc.

Droit de la personne

Testament
Mandat en cas d'incapacité
Règlement de succession
Etc.

Me Julie Clermont
Notaire

julie.clermont@notarius.net

819 535-5513

500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès

Suivez-moi sur mon site internet: julieclermont.com et sur mon Facebook



Dre Audrey Corriveau
Chiropraticienne

Pour vous aider à soulager :

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

819 535-9148

230, avenue des Prés - Saint-Boniface QC G0X 2P0

Ébénisterie
Design Max 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)
marc_milot@hotmail.com

819 244-2364
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :
[ebenisteriedesignmax](https://www.facebook.com/ebenisteriedesignmax)



La belle saison implique... le voisinage

PAR M^E JULIE CLERMONT, NOTAIRE

En ce début de déconfinement, après plusieurs mois de pandémie, je me permets de partager à nouveau une chronique de l'année dernière que, je crois, être pleinement appropriée. Bonne lecture!

Enfin! Le soleil est de retour, la neige est fondue, le gazon reprend ses couleurs naturelles, les bourgeons sortent, on ouvre les fenêtres de nos maisons et les voisins sont dehors!

Oui, il est normal d'avoir des voisins lorsque nous vivons en communauté. Le voisinage vient avec des règles de courtoisie et de respect essentielles.

D'abord, il est normal de tolérer certains éléments de bruits, de mouvements, de travail et d'actions provenant de nos voisins. Avant de pouvoir utiliser les termes « troubles de voisinage », il doit y avoir un réel problème.

Par exemple, si vous demeurez à proximité d'un producteur agricole, vous devez tolérer que votre voisin travaille de nombreuses heures, qu'il y ait de la poussière, des odeurs et de la machinerie qui fera du bruit.

Si vous demeurez dans un quartier ayant des résidences en construction, il est normal de voir et entendre les gens procédant à la construction des résidences, durant des heures régulières.

Autre exemple, le gazon est un élément naturel qui pousse! Ainsi, un jour ou l'autre, votre voisin utilisera sa tondeuse ou son tracteur afin de le tondre. Cette tonte peut être effectuée à toute heure du jour... avec respect. Ainsi, il est normal d'entendre de tels sons, même sur l'heure du dîner, même si vous êtes à l'extérieur, même si vous étendez votre linge sur la corde, etc.

Si votre voisin a une haie de cèdres ou une clôture sur son terrain, il est normal de laisser votre voisin accéder à votre terrain afin de le laisser entretenir sa haie ou sa clôture. Également, si vous avez une haie de cèdres commune avec un voisin, il va de soi que vous entreteniez votre côté de cour (enlever les mauvaises herbes inappropriées, la tailler, l'arroser, etc.).

Votre voisin a une piscine? Attendez-vous à entendre le son des enfants s'amuser dans l'eau, des petits cris, de l'eau éclabousser, des ballons dans les airs, etc.

Advenant un réel trouble de voisinage, vous pourrez contacter les autorités concernées (municipalité, service des incendies, régie du logement, etc.), mais encore une fois, avec respect de votre part. N'oubliez pas, la discussion prime toujours sur l'action. Ainsi, rien ne vaut une rencontre avec votre voisin pour en discuter de vive voix, avant de prendre les grands moyens.

L'été est une saison joyeuse... profitons-en judicieusement!



Les types de lumières

PAR DANI GUILBERT

Est-ce que vous constatez que vos photos sont soit ternes, fades et/ou sans profondeur? Et que peut-être cela est dû à votre type de lumière sous laquelle vous photographiez? Un éclairage différent, c'est-à-dire par exemple, la lumière du midi, les heures dorées, l'heure bleue, le contre jour, ou nuageuse et en brouillard, joue énormément sur l'ambiance. Dans cet article, il ne sera pas sujet de flash portatif ou de studio, seulement de la lumière naturelle à portée de main. Quand vous comprendrez comment elle influence, il sera plus aisé de maîtriser la prise de vue.

Lumière du midi

Celle-ci, un peu moins préférable, car le soleil au zénith crée une lumière latérale, écrasante, les ombres sont projetées vers le bas et deviennent sombres, les zones claires trop claires, sans presque aucun détail. Ainsi, pour du portrait tout est trop contrasté : les zones sombres se retrouvent la plupart du temps dans les yeux et sous le menton; le visage devient dur au niveau des lumières, donc, la moindre imperfection de la peau est mise en évidence; puis, le



regard se perd dans les ombres. Le paysage, quant à lui, sera écrasé par le soleil, créera des ombres vers le bas, il manquera de contraste et de relief à le rendre plat.

Heure dorée

À la hauteur de l'horizon, elle crée des ombres longues, douces et profondes, procurant du relief et une meilleure définition des contours du sujet. C'est un moment idéal pour photographier les paysages, avec ces teintes chaudes aux tons jaunes, rouges et orangés. Toutefois, sachez qu'il n'y a que deux moments de la journée d'une période d'environ 30 minutes (selon la période de l'année), soit le matin au moment où le soleil se lève et le soir, avant qu'il ne se couche. Une façon simple pour connaître l'instant précis du début et de la fin, est d'utiliser une appli sur votre téléphone intelligent. Faites une recherche « Golden Hour », par exemple « PhotoPills » est une excellente application.

Heure bleue

Cette atmosphère mystique aux magnifiques teintes de bleu sombre à clair et de touche indigo, rose et violet, précède le lever du soleil et suit le coucher du soleil. La chose à laquelle faire attention, est de ne pas sous-exposer l'image, puisqu'étant une période de la nuit, les ombres sont déjà prononcées afin d'éviter de les rendre noires et de sur-exposer pour ne pas perdre la teinte bleutée. Tout comme pour l'heure dorée, « Photopills » (et d'autres applications du genre) peuvent indiquer les heures exactes.

Contre jour

Produite quand la lumière éclaire le sujet par derrière, si bien contrôlée, elle offre un joli éclairage. Avec celle-ci, évitez de placer complètement le sujet à contre jour dans le noir total et le fond sur-exposé, parce qu'il sera ardu voire même impossible à corriger avec un logiciel photo. Pour bien réussir, déplacez l'appareil photo de façon à ce que le soleil soit caché à l'arrière du sujet (ou d'un élément de la scène) et laissez passer les rayons du soleil. Et puis, pour prévenir la sur-exposition du ciel, sous-exposez légèrement la photo.

Nuage et brouillard

Une superbe condition, car un temps nuageux crée naturellement une lumière diffuse avec presque aucun ombrage et des contrastes riches en coloris. Tandis qu'en comparaison de nuances avec les

nuages, le brouillard lui, génère une ambiance mystérieuse de couleur quasi-monochrome, pratiquement comme si on était en noir et blanc. La complexité dans ces deux situations est de trouver la parfaite exposition. Sous-exposer donnera un aspect plutôt terne, et si sur-exposé, le brouillard risque de devenir blanc exempt de détails, donc, il faut garder du détail dans les gris.

Ce ne sont que quelques exemples de types de lumière. La meilleure façon pour parvenir à photographier dans ces conditions, c'est de pratiquer. Déplacez la caméra, allez chercher le bon angle, jouez avec la correction d'exposition, et surtout, amusez-vous!



Photographies de Hakan Tahmaz et
de Владимир Васильев



Et de 127!

PAR RENÉ GRENIER

181 des Dalles - reneg@cgocable.ca - 819 535-2815

Retour sur la 126^e photo

Cette photo représente le docteur Pierre Milette et son épouse Emma Turcotte. M. Milette est né en 1862 ici même alors que ses parents furent parmi les premiers colons stéphanois, Jean Milette et Émilie Blais. Il dû travailler fort afin de payer ses études et d'obtenir son doctorat : barbier, professeur, secrétaire-trésorier de notre municipalité, etc. À l'âge de 39 ans, il obtient la permission de pratiquer la profession et débuta à St-Célestin; on suppose comme stagiaire puisqu'il est allé s'installer à Chapeau, Outaouais pour débiter sa profession. Il avait promis aux stéphanois(es) de revenir chez lui pour accomplir son travail puisque la totalité des gens de notre paroisse l'avait supporté pendant ses études.

Il avait la vocation comme on peut dire et il était apparemment excellent médecin. Lorsqu'il mourut en 1950, on peut dire qu'il avait mis au monde la plupart des enfants depuis une cinquantaine d'années. Il aimait la musique et pouvait jouer de n'importe quel instrument; il avait aussi la passion pour l'agriculture. À la fin de sa carrière, il fut assisté par son remplaçant, le docteur Réal St-Onge (Saintonge), un autre fils issu du territoire stéphanois.

Le docteur Milette exerçait ses fonctions de médecin dans la maison située juste sur le haut de la côte de l'église, maison à deux étages, coin St-Joseph et Principale, aujourd'hui habitée par Claude Bournival et son épouse Louise Lefebvre. De ses descendants, vivant toujours en sol stéphanois, nous avons la chance de côtoyer sa petite-fille Suzanne Milette (Houde), ses arrière-petits-fils, Pierre et André St-Onge.

N.B. : Ces lignes sont tirées du texte du livre « Un siècle d'histoire » créé par les responsables des Fêtes des 100 ans d'histoire de fondation de notre municipalité et d'une conversation téléphonique avec sa petite-fille Suzanne Milette que je tiens à remercier pour sa collaboration. Merci aussi à Jean Milette, habitant maintenant Varennes pour sa participation à décrire son lien de parenté, arrière-grand-oncle, avec le docteur Milette.



Photo N°126

Photo du couple Docteur Pierre Milette et son épouse Emma Turcotte dont le mariage fut célébré à Batiscan, Champlain le 18 février 1901.

La 127^e photo

Cette photo a été retrouvée par monsieur André Rheault, 4^e rang, alors qu'il faisait le ménage dans les vieilles archives mises au rancart possiblement par les anciens propriétaires dont mon grand-père Donat Ricard.

Pourriez-vous lui venir en aide en reconnaissant certaines personnes? Il pourrait s'agir de personnes des familles Ricard, Bourassa, Grenier, Beaulieu, Bellemare, Bouchard ou autres.



Photo N°127

Photo retrouvée dans les vieilles archives au 940, 4^e rang.

NOTE

Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.

Daniel Deschênes Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **familiprix**
SEGMENTATION CLINIQUE

UN **ACCUEIL CHALEUREUX**

UN **SERVICE PERSONNALISÉ,
COURTOIS ET RAPIDE**

DES **PHARMACIENS DISPONIBLES
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS**

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8 H 30 À 20 H
SAMEDI 9 H À 17 H



SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT
* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120
Saint-Étienne-des-Grès
819 535-6500
sans frais **1 800 809-0839**

M A R C H É

BONICHOIX

SAVOUREZ L'ÉTÉ



*Bonnes
vacances*



*Pour votre BBQ, nous
avons les meilleures
coupes de viande et ses
accompagnements*

ORGANISMES



Une rencontre sous le signe de retrouvailles



Il y avait deux ans déjà que nous n'avions pas eu d'assemblée générale et la loi nous obligeait à le faire avant le 1^{er} juillet de cette année. C'est mission accomplie et nous en sommes très fières.

Madeleine Plourde-Bournival

Pendant cette période de confinement, certaines de nos membres sont parties sans bruit, sans que nous puissions leur rendre un dernier hommage. J'en profite donc pour souligner le travail inestimable et l'implication de toujours de Madeleine Plourde-Bournival décédée le 26 janvier dernier. Elle était l'épouse de feu Pascal Bournival, et la mère de 5 enfants. Malgré une vie bien remplie d'obligation de toutes sortes, elle a toujours été membre de l'Afeas et s'est beaucoup impliquée dans notre association. En fouillant dans nos archives, nous avons découvert qu'en 1952-53 elle était du Comité fondateur de l'Union Catholique des Fermières (U.C.F.) l'ancêtre de l'Afeas. Elle a été présidente de notre Afeas locale de 1989 à 1994. Une autre pionnière s'est éteinte. Merci Madeleine pour ta générosité et ton implication.

Avec la vaccination qui se déroule allègrement, nous espérons l'ouverture de notre local sous peu. Dès que ce sera chose faite, nous nous remettrons au travail pour poursuivre notre mission d'accroître l'égalité des droits des femmes. Nous sommes fin prêts à reprendre du service et à ouvrir nos portes.

Dans l'espoir de vous rencontrer sous peu, je vous souhaite un bel été.

—
*Par Christiane Caron,
présidente Afeas Saint-Étienne-des-Grès*

C'est le jeudi 20 mai dernier que nous, les membres de l'Afeas Saint-Étienne-des-Grès, avons eu le bonheur de nous réunir pour notre Assemblée générale annuelle (AGA).

Nous ne nous étions pas vues « en vrai » depuis le début de la pandémie. Cela a ajouté au bonheur de nous retrouver pour cette courte soirée. C'est avec la complicité de la Fabrique que la tenue de cet événement a été rendu possible. D'être réuni dans ce lieu sacré, augmentait la solennité de notre AGA. Nous tenons à remercier les bénévoles de l'Église qui ont assuré la mise en place des mesures sanitaires et la désinfection des lieux après notre départ.



Assemblée générale

L'assemblée générale de la fondation santé les Grès aura lieu le 17 août 2021 à 16 h. Pour obtenir le lien afin de vous joindre à cette rencontre virtuelle, faites-en la demande par courriel à l'adresse suivante : fondation.les.gres@gmail.com

Vous êtes tous les bienvenus.

—
Par Jose Estevan



Viactive stéphanoise

Les activités reprendront probablement au cours de l'automne 2021, si nous avons le OK de l'équipe de santé et en suivant leurs directives. **Très important** : Viactive stéphanoise est maintenant parrainée et (protégée) assurée par la FADOQ. Cependant, pour participer aux activités, les personnes devront avoir une carte de membre FADOQ valide, sinon nous serons dans l'obligation de les refuser. Information : Lise Phaneuf, responsable, 819 535-2452; Jacqueline Beaulieu, 819 535-9820.

—
Par Jacqueline Beaulieu,
secrétaire

Plus de 15 ans d'expérience

Estimation Gratuite

MAÇONNERIE
CARTIER
INC.

INSTALLATION · RÉPARATION
BRIQUE · BLOC · PIERRE
CHEMINÉE · ALLÈGE · CRÉPIS
maconneriecartier@hotmail.com

Partout en Mauricie
819 694-4593

Suivez-nous sur Facebook
RBQ : 5677-7428-01

GÉOMATIQUE
BLP
arpenteurs-géomètres

Pierre Brodeur, a.g.
Yves Béland, a.g.

4915, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B4
Téléphone : 819 378-7557 ■ Télécopieur : 819 374-0791

1282, Promenade du St-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8
Téléphone : 819 536-0833 ■ Télécopieur : 819 536-0834

Les Entreprises Steve Allard
Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01

**BRODEUR,
L'HEUREUX,
DUROCHER INC.**

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Bureau de Shawinigan
MARTIN DUROCHER a.-g.
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières
ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca



Besoin de parler?

Il arrive parfois dans notre vie que l'on rencontre des personnes avec lesquelles nous nous sentons uniques, importants. Il arrive parfois que certaines personnes nous écoutent réellement, avec un intérêt sincère. Que ce soit un ami, un amour, un membre de notre famille ou même un pur inconnu, ces personnes ravivent un sentiment de dignité et d'estime. Parfois, un moment bien simple est un baume dans notre journée. Chez Tel-Écoute, il nous importe que chaque appelant se sente important et unique, et ce, peu importe ce qu'il vit. Vous êtes sans doute comme bon nombre de personnes qui n'ont pas l'habitude d'appeler à une ligne d'écoute. C'est bien normal! Notez toutefois que nous sommes là... Quelle que soit votre situation de vie, si vous avez tout simplement envie de parler à quelqu'un sans être jugé, exprimer ce qui est éprouvant pour vous ou partager à quelqu'un vos petits et grands bonheurs, nous sommes là. Tous les appels sont

anonymes et confidentiels, soyez-en assurés. Nous recevons des appels d'adultes de tous les âges, de toutes les conditions depuis 1974!



Pour nous joindre :
819 376-4242 ou 1-888 376-4241.

Nouvelles heures :
Lundi au vendredi de 13 h à 22 h,
Samedi et dimanche de 18 h à 22 h.

—
*Par Louise B. Germain,
directrice générale du CAB Lavolette
Ce service est offert par le Centre d'action bénévole Lavolette*

Transport Claude GRENIER

Transport Excavation
Terre
Sable
Gravier

806, rang des Dalles
St-Étienne-des-Grès, Qc
Télécopieur: 819-535-1694

819-535-7100
cell: 819-380-8821

Du bois propre et de qualité année après année !

819-379-1525
LABUCHECARREE.COM

Avec 15 années de service dans le domaine du bois de chauffage et des centaines de clients satisfaits, nous avons ce qu'il vous faut.

T S TEST EAU SOL

Étude de caractérisation de sol • Inspection d'installation septique
Analyse de l'eau, de l'air, de l'amiante et des hydrocarbures
Résidentiel • Commercial

819 840-6777
testeausol.com
info@testeausol.com

jmgrenier.com
J.M. GRENIER

819 535-2067
Télécopieur : 819 535-6615

• Vente de véhicules usagés • Réparation • Remorquage

831 Des Dalles, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Germain: 819 269-2067 Jean Marie: 819 609-3343

le

CALENDRIER

JUILLET ET AOÛT 2021

DATES	ÉVÈNEMENTS	PAGES
Lundi 5 juillet	Municipalité : séance du conseil municipal	12
Dimanche 15 juillet	Bibliothèque : fermeture de la biblio pour les vacances estivales	17
Vendredi 30 juillet	Municipalité : collecte des encombrants	13
Lundi 2 août	Municipalité : séance du conseil municipal	12
Mardi 17 août	Fondation santé les Grès : Assemblée générale	40
Vendredi 27 août	Municipalité : collecte des encombrants	13

LES PETITES ANNONCES

Pour annoncer, on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois! Pour 35 mots et moins : 5 \$. Pour plus de 35 mots : 10 \$. Maximum : 50 mots.



CAO
Centre visuel les Grès

**EST MAINTENANT
DÉMÉNAGÉ!**

Votre optométriste **Julie Prud'homme** vous recevra à sa boutique Doyle de Trois-Rivières, située devant le centre Les Rivières.

DOYLE
optométristes & opticiens




**BOUTIQUE
TROIS-RIVIÈRES**
4280, boulevard des Forges
819-376-8886



Se démarquer du peloton

C'est le plan de retraite d'Evans

Pour obtenir, vous aussi, un accompagnement personnalisé vers une retraite à la mesure de vos passions, prenez rendez-vous avec un conseiller.

desjardins.com/retraite

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

COMBO BŒUF HACHÉ

De grosses économies

13.59\$/kg 6.17\$/lb
Combo 10
pqts congelés

10 x +/- 450g

60.99\$

économie
+ 10\$

12.29\$/kg 5.58\$/lb
Combo 20
pqts congelés

20 x +/- 450g

110.99\$

économie
+ 30\$

11.59\$/kg 5.25\$/lb
Combo 50
pqts congelés

50 x +/- 450g

260.99\$

économie +
de 95\$

